



**ATELIER NATIONAL DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS
Bamako, 3 – 5 juin 2014**

*Termes de référence pour l'élaboration de la Charte de collaboration
du Réseau des défenseurs des droits humains (RDDH)*

I. Contexte et cadre de l'exposé :

De janvier 2012 à nos jours, le Mali a connu deux crises au cours desquelles sa survie a été fortement ébranlée : une crise sécuritaire qui a vu l'occupation de plus des deux tiers du territoire national et un coup d'Etat qui a vu la dissolution des institutions républicaines. Ces deux crises se sont manifestées par une violation massive et grave des droits humains et ont effondré le tissu social, économique, culturel et politique. Elles ont développé une haine entre les communautés qui, jadis, coexistaient pacifiquement.

Aujourd'hui, à la faveur du retour à l'ordre constitutionnel et à la légalité républicaine suite aux élections présidentielles de juillet et août 2013 et à l'investiture du Président démocratiquement élu, les organisations de la société civile sont engagées dans l'édification d'un Etat de droit à travers la promotion et la protection des droits humains.

Pour réaliser cette exaltante mission, les organisations de droits humains se sont mises ensemble pour créer le réseau des défenseurs des droits humains. La présente action vise à les doter d'outil de gestion et de fonctionnement.

II. Objectifs :

L'objectif de l'exposé est de doter le réseau d'un cadre normatif de travail en vue de promouvoir les droits humains et l'état de droit au Mali.

Plus spécifiquement, l'exposé s'attachera à définir :

- le mandat du réseau ;
- les organes de gouvernance ;
- les modalités de fonctionnement.

III. Contenu de l'exposé :



L'expert a toute la latitude pour structurer son exposé. Néanmoins, l'exposé doit comporter au moins les parties suivantes :

- la vision, mission, but et objectifs ;
- les valeurs et les principes ;
- l'adhésion et le retrait ;
- les droits et les devoirs ;
- les organes de gouvernance ;
- les mécanismes de collaboration ;
- le financement ;
- la gestion des biens ;
- le suivi et l'évaluation.

L'expert doit garder à l'esprit que le contenu de l'exposé servira de base pour nourrir les travaux de groupe lors de l'atelier national des défenseurs des droits humains.

Par ailleurs, le nombre de pages n'est pas limité. Le document final à déposer prendra en compte les observations formulées par les participants lors de l'atelier.

IV. Démarche méthodologique :

Pour élaborer la présente charte, la démarche méthodologique intégrera, entre autres, une rencontre de chacun de cinq (5) groupes thématiques existants et une rencontre collective des groupes.

Elle fera aussi appel à la revue documentaire et à des entretiens individuels.

V. Contraintes pédagogiques et organisationnelles :

L'expert présentera une mouture de sa communication y compris les consignes des travaux de groupe au Comité d'organisation de l'atelier le 22 mai 2014.

Il intégrera les observations qui seront formulées au cours de la réunion et déposera le 25 mai 2014 une version qui sera reprographiée pour les participants à l'atelier national prévu du 3 au 5 juin 2014.

L'exposé de l'expert se déroulera, à Bamako, du 3 au 5 juin 2014 au cours de l'atelier national des défenseurs des droits humains.

VI. Durée :

La durée de la consultance est de quinze (15) jours francs repartis comme suit :



- 2 jours de rencontre avec le Comité d'Organisation ;
- 3 jours de rencontre avec les acteurs du réseau ;
- 2 jours de revue documentaire ;
- 3 jours de rédaction de la mouture ;
- 3 jours d'atelier ;
- 2 jours de finalisation du document.

VII. Dossiers d'application :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Expérience avérée dans le domaine ;
- Diplôme au moins Bac +4 ;
- Diplôme en sciences politiques ou juridiques ;
- Copies de documents produits dans le domaine (2 exemples).

Le dossier doit être déposé en cinq (5) exemplaires contenus dans une enveloppe unique avec l'inscription suivante :

Offre de consultance pour la charte de collaboration
du Réseau des Défenseurs des Droits Humains

Nom :

Adresse physique :

Tel :

Email :

Le dossier est déposé à l'adresse suivante :

Coalition Malienne des Défenseurs des Droits Humains
COMADDH
Médina Coura, Cité scolaire, Rue 47, Porte 66
BP E4462 Bamako - MALI
Tel : (+223) 20 77 33 44
Courriel: comaddhmali@gmail.com
Site: westafricadefenders.org

Le dossier peut également être envoyé à l'adresse électronique suivante :
comaddhmali@gmail.com

VIII. Date limite de dépôt :

Vendredi 2 mai 2014 à 12 h 30 mn précises.